

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Patrick Mouguiama-Daouda, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Transfert des technologies, de l'Éducation nationale chargé de la Formation civique:

"(...) L'orientation des nouveaux étudiants est un des enjeux importants de la qualité d'un système éducatif. Au-delà de leur capacité à s'insérer dans des parcours d'études pour lesquels ils ont de prérequis, les bacheliers doivent projeter leur avenir dans l'enseignement supérieur, en tenant compte d'une dimension économique et sociale de formation existante".

Jean-Boniface Assélé, président du Centre des libéraux réformateurs (CLR):

"Personne n'ignore que pour le moment il y a une morosité dans les relations entre Gabonaises et Gabonais. Il faut voir les mécanismes à adopter pour que les gens se parlent et se saluent. Nous sommes les membres d'une grande famille; la grande famille gabonaise".

Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS):

"La pandémie a été particulièrement lourde de conséquences pour les communautés qui étaient déjà vulnérables, qui sont les plus exposées aux maladies, qui ont moins facilement accès à des services de santé de qualité et sur lesquelles les mesures mises en œuvre pour juguler la pandémie risquent d'avoir des effets néfastes".

Dr Olivia Biba, responsable adjoint du Comité d'élaboration du plan national de vaccination (Copivac):

"Les personnes qui se font vacciner actuellement sont les mieux informées. Elles ont compris la nécessité de se faire vacciner".

Patrice Neveu, sélectionneur national de football:

"(...) La sélection gabonaise a désormais une âme et une identité de jeu. Les joueurs se sont véritablement impliqués. Nous avons réalisé un travail mental, avec l'appui du ministère des Sports, de l'Office national du développement du sport et de la culture et du bureau fédéral dirigé par Pierre Alain Mounguengui".

Rassemblées par Y.F.I

Sénat: les "bleus" édifiés sur les procédures parlementaires

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

UN séminaire de renforcement des capacités. C'est l'exercice auquel ont eu droit les nouveaux sénateurs, membre de la 5e législature. Et ce, un mois après leur entrée au sein de l'institution. Deux thèmes majeurs, "le Sénat dans la République" et "le travail parlementaire et les différentes étapes de la procédure législative", ont constitué la trame dudit séminaire. Objectif: doter les parlementaires des rudiments indispensables à leurs missions. Occasion pour la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou d'indiquer à ses (nouveaux) collègues l'intérêt du séminaire. "D'une part, celui de nous familiariser avec les fondements juridiques et politiques du Sénat. D'autre part, de nous approprier les us et coutumes et le canevas propice du travail parlementaire", a-t-elle précisé. Avant d'ajouter: "Cette démarche pédagogique et méthodologique donnera aux sénateurs des moyens de lire, d'interpréter ou de déchiffrer la cohérence des



La présidente du Sénat Lucie Milebou Aubusson-Mboussou situant l'intérêt du séminaire parlementaire.

textes qui leur seront soumis". Le Dr Jean-Christophe Nze-Biteghe, conférencier, a exposé sur "le Sénat dans la République". Non sans s'appesantir sur le rôle de la Chambre haute du Parlement dans la République et sur le rapport qu'il entretient avec d'autres institutions républicaines telles que la présidence de la République, le gouvernement, la Cour

constitutionnelle... Le Dr Marcellin Mve-Ebang a, quant à lui, exposé sur "le travail parlementaire et les différentes étapes de la procédure législative". Il a mis un accent particulier sur la procédure législative ordinaire et sur l'élaboration des lois particulières.

Une remise à niveau, pour les anciens membres, et un appren-

tissage pour les nouveaux bien accueillis au sein de ladite institution. Les sénateurs émettant le vœu de voir cette initiative se pérenniser.

Une demande pertinente au regard de la charge de travail et de l'évolution du cadre juridique dans notre pays. En atteste les différentes révisions sectorielles des Codes.

La Semaine

Un pas de géant!

À part la réunion du Conseil des ministres, on peut dire que l'actualité de la semaine qui s'est achevée hier, a été davantage marquée par l'inauguration, par le chef de l'État, du Centre multisectoriel de formation d'enseignement professionnel (Cimfep). Une infrastructure de grande ampleur, et de grande importance, implantée sur 10 hectares dans la Zone économique à régime privilégié de Nkok, située entre Libreville et Ntoum.

On aurait pu revenir sur l'interview à notre Rédaction du ministre de l'Enseignement supérieur. Tant il y avait à redire de ce côté-là. Mais bon, espérons que les choses vont réellement s'améliorer, notamment à l'Université Omar-Bongo dans les prochains mois. Ce qui ne semble pas convaincre nombre de partenaires sociaux de cette institution.

Du Conseil des ministres, on peut retenir l'adoption d'une nouvelle batterie de textes (lois et décrets). Parmi ceux-ci, le projet de

loi prorogeant les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre le Covid-19. Et cela pour 45 jours. Ce qui est, est-on tenté de dire, somme toute normal, au regard des dégâts que continue de causer cette pandémie. Aussi bien du point de vue du nombre de contaminations que de décès. Preuve qu'il y a encore des efforts à fournir au niveau des populations. En attendant que la vaccination prenne un autre élan...

Revenant au Cimfep, on soulignera que son inauguration s'inscrit, aux dires des autorités, dans le cadre des recommandations du Plan d'accélération et de transformation (PAT) lancé par le président Ali Bongo Ondimba et dont l'exécution est confiée au gouvernement. Cela faisait bien longtemps que l'on n'avait inauguré une infrastructure d'une telle envergure dans notre pays. Un complexe multisectoriel doté d'une capacité de 32 bâtiments dont 4 blocs sectionnés en logements (enseignants et

étudiants), administration et pédagogie, et complexe sportif. Le Cimfep est le fruit de la coopération sino-gabonaise. Son coût tourne autour de 25 milliards de francs CFA. Il comporte 11 filières professionnelles.

Du point de vue politique, on peut considérer qu'il s'agit là d'un premier pas de géant dans le pari du président Ali Bongo Ondimba quant à l'adéquation formation-emploi. A priori, si la structure atteint ses objectifs, le pays disposera de techniciens réellement qualifiés en grand nombre, prêts à exercer dans le secteur technico-industriel qu'il faudra développer encore plus. C'est déjà une bonne piste pour lutter contre le chômage. Même s'il en faut d'autres.

Reste maintenant le pari de l'entretien.

ONDOUBA'NTSIBAH